

## **« Le passage du Croiseur Jeanne d'Arc à l'île Clipperton.**

*Beaucoup de français connaissent-ils, même sommairement, l'affaire dite de Clipperton et se souviennent-ils que l'île du même nom après avoir été contestée pendant quarante ans entre la France et le Mexique, nous a été définitivement attribué, en toute propriété et souveraineté, par une sentence arbitrale de S. M. le roi d'Italie datée du 28 janvier 1931 ? Bien que l'illustration ait alors pris soin d'informer ses lecteurs de cette décision historique, il paraît douteux que l'attention de nos compatriotes se soit longtemps fixée sur une terre minuscule et lointaine, simple atoll où se dressent, à côté d'un rocher solitaire et paradoxal, de rares bouquets de cocotiers courbés sous le vent.*

*Aussi bien Clipperton (latitude nord 10°17', longitude ouest 109°13' méridien de Greenwich) n'eut-elle autrefois un peu de renommée et d'importance que par la richesse de ses gisements de guano. Or, ces gisements ont disparu, exploités dans leur totalité par les mexicains au cours de leur longue occupation, et c'est aux innombrables oiseaux de mer qui peuplaient l'île à reconstituer cette richesse. Alors pour l'instant, que penser de ce petit morceau de notre empire, de ce domaine inhabité, à peu près privé d'arbres et d'eau et très souvent inaccessible à cause des brisants qui l'entourent ? Affirmons-le, il y a vraiment peu de chance qu'aucun Crusoé, fuyant la société des hommes, ne vienne jamais s'exiler à ce bout du monde.*

*Sans remonter loin dans le passé, indiquons d'abord que la première prise de possession de Clipperton date de 1858. Mandaté par le gouvernement impérial, le lieutenant de vaisseau Le Coat de Kervéguen arriva de Tahiti, à bord du navire de commerce l'Amiral, pour procéder à cette opération, l'atoll et son lagon étant réputés res nullius (la chose de personne, en droit : le droit des biens :NDA). Après quoi, le croirait-on, et jusqu'en 1897, nulle apparition de nos couleurs devant l'île ! C'est le Duguay Trouin, croiseur amiral de la division du Pacifique, qui interrompt, si l'on peut dire, la prescription. Un officier, escorté de quelques hommes, descend à terre, y découvre trois habitants se disant employés d'une entreprise américaine et rembarque à bord après une heure et demie d'exploration.*

*« Nous sommes allés à terre avec le lieutenant de vaisseau Terrier, écrit à sa famille, en novembre 1897, l'un des compagnons de l'officier. L'île est couverte de guano qui répand une odeur insupportable. Les oiseaux pullulent, on marche sur des couvées. Nous avons rapporté plus de 2.000 œufs dans le canot, de quoi faire des omelettes pendant trois jours ».*

*Mais voici que les affaires s'embrouillent. A peine le Duguay-Trouin avait-il repris la mer qu'un aviso mexicain, le Democrata sur, l'ordre de son gouvernement, reconnaît Clipperton, y débarque du personnel militaire et civil et plante sur le rocher le tricolore vert-blanc-rouge. Il rapatrie, de gré ou de force, les trois habitants et rend compte que, n'ayant trouvé à terre ni gardien qualifié d'une puissance étrangère, ni dépôt de vivres, ni témoignage d'une occupation constante et exclusive, il considère l'île Clipperton, d'ailleurs relativement voisine des côtes d'Amérique, comme res nullius et chose délaissée dont le premier venu a le droit de s'emparer.*

*D'où conflit diplomatique, discussion marchant à l'extrême ralenti, conversations, mémoires et répliques, tant à Paris qu'à Mexico. Pendant ce temps-là, l'exploitation du guano, méthodiquement commencée par le personnel débarqué du Democrata, se poursuit à la cadence de 250 tonnes par an, et le croiseur français Catinat, passant en vue de la terre le 28 décembre 1908, se borne à échanger un salut de courtoisie avec le détachement mexicain rangé, à son approche, sur un petit wharf depuis démolé par la mer.*

*En mars 1909, convention d'arbitrage entre les deux parties. S. M. Victor Emmanuel III accepte de faire l'étude du litige en vue de trancher.*

*Fin 1917 : les gisements de guano étant épuisés, les mexicains abandonnent Clipperton et les installations qu'ils y ont faites. (il n'en reste que quelques ruines) (En réalité la garnison de Clipperton a été abandonnée suite à la guerre civile qui règne au Mexique : NDA).*

*Et puis c'est l'épilogue : 28 janvier 1931, sentence arbitrale.*

*Pour manifester notre souveraineté, désormais reconnue par le haut arbitre, le croiseur Jeanne d'Ar, commandant Marquis, devait en mai 1933, se présenter devant l'île et y sceller le pavillon français au faite du fameux rocher. Au dernier moment l'expédition fut contremandée et ce n'est que le 2 décembre dernier que le même bâtiment, parti de Panama à la fin de novembre, réalisa les intentions gouvernementales. Au commandant actuel du croiseur école Jeanne-d'Arc, le distingué capitaine de vaisseau Donval, qui, avec tant de brio et de succès, instruit et promène sur les mers notre jeunesse navale, incombaient donc la mission honorable de réoccuper ou de ré annexer, si l'on veut, Clipperton « au nom du peuple français ».*

*Hélas ! Ni le commandant Donval, ni personne des siens ne purent mettre le pied à terre. Une forte houle, s'écrasant en volutes sur les brisants, rendait l'accès au rivage absolument impraticable. On se rapprocha le plus possible par canots, doris, et radeaux. Peine perdue : une « barre » infranchissable interdisait qu'on s'obstinât devant l'obstacle. Et il ne fut donné à aucun Français de débarquer dans l'inhospitalière « colonie », encore que pendant deux jours on essayât tout pour y parvenir.*

*Il y eut cependant une fête à bord, concert et théâtre, suivant l'ordonnance prévue des « Grandes journées de Clipperton » annoncées, par un programme illustré, aux élèves officiers et à l'équipage. De plus on pêcha la tortue, le requin et même de magnifiques poissons de roche, autrement comestibles. Puis on partit vers d'autres cieux, ceux de la Californie.*

*Deux jours après la tentative de descente dans l'île, le 4 décembre, un élève officier de la Jeanne d'Arc écrivait :*

*« Il n'y a pas de guano, apparemment. Je dis apparemment, puisque nous avons dû nous contenter d'une télé inspection à la jumelle. La terre semble couverte d'une plante rampante qui, du large, la colore en vert tendre. L'île aux Oiseaux mérite bien son surnom. Plongeurs roux et pies de mer blanches s'envolent par myriades et plusieurs de ces volatiles criards, alors que les radeaux tentaient l'approche des brisants, voulaient tout simplement se poser sur nos têtes. Mais nous leur faisons des objections, à cause du guano. »*

*Telles sont, à la date de ce jour, les dernières nouvelles de Clipperton la Déserte. Et il est bien possible que, d'ici longtemps, on n'en reçoive plus d'autres».*

Le 25 janvier, le croiseur école arrive aux alentours de Clipperton. Le débarquement est réussi.

Le drapeau français est hissé au sommet du rocher et une plaque commémorative y est scellée.

**C'est la première fois de l'histoire que le drapeau français flotte sur Clipperton.**

Pour la petite histoire, cette plaque porte la date du 2 décembre 1934, puisque le débarquement était programmé pour ce jour.

Une médaille commémorative est distribuée à chaque membre de l'équipage, et un tampon spécial à la date du 25 janvier est utilisé pour le courrier. Il est jeté à la mer le lendemain.

L'hydravion du croiseur est catapulté et prend de nombreuses photos.

Ces photos plus les différents relevés effectués permettent de dresser une carte assez exacte de Clipperton. Cette carte est publiée en 1937 par le service hydrographique de la Marine.

Suite à ce débarquement, l'illustration en date du 2 mars 1935 relate cet évènement par un article intitulé :

*« Le drapeau français flotte sur Clipperton » .*

*« Dans son numéro du 12 janvier, l'Illustration a conté la longue contestation qui, pendant quarante années, opposa la France et le Mexique au sujet de la possession de l'île Clipperton, jusqu'à ce qu'une sentence arbitrale du roi d'Italie Victor Emmanuel III, en date du 28 janvier 1931, nous eût attribué définitivement ce minuscule îlot inhabité et bordé de récifs. Nous avons dit aussi comment, pour manifester sa souveraineté, le croiseur école Jeanne d'Arc avait le 2 décembre dernier, inutilement tenté de planter le pavillon français au faîte du fameux rocher. Une forte houle rendait l'accès du rivage absolument impraticable et canots, doris ou radeaux se heurtèrent à une « barre » infranchissable. Notre collaborateur Jean de Veyrie, qui nous donnait ces détails ajoutait : « Telles sont, à la date de ce jour, les dernières nouvelles de Clipperton la Déserte. Et il est bien possible que, d'ici longtemps, on n'en reçoive plus d'autres ».*

*Mais le gouvernement n'a pas voulu rester sur cet échec et, sur ses instructions, le capitaine de vaisseau Donval, commandant de la Jeanne-d'Arc, a renouvelé sa tentative. Celle-ci, cette fois, a été couronnée de succès, le 26 janvier.*

*On avait profité de l'expérience, et un chef de quart, qui s'était entraîné à Long Beach à se faire porter en doris sur une crête de lame sans être pris de travers, à sauter dans l'eau en maintenant la barque et à donner un règlement de manœuvre à l'armement de son doris, réussit à passer en se faisant porter par trois lames sur 30 ou 40 mètres. Il y eu un moment de grosse émotion lorsqu'un des membres de l'expédition tomba à l'eau, car autour e l'embarcation, les requins pullulaient. On débarqua ainsi deux fois. Le premier jour, ce fut pour planter des pavillons français et pour sceller une plaque, préparée pour l'expédition précédente, qui portait ces mots :*

*« Jeanne d'Arc à Clipperton. 2 décembre 1934 ». Le deuxième jour, ce fut pour faire un relevé topographique, recueillir des échantillons géologiques et des plantes. Un hydravion a photographié l'île. La position exacte du rocher a été relevée et on a sondé tout autour.*

*Le guano, qui avait autrefois attiré les Mexicains, est aujourd'hui à peu près disparu.*

*Nos marins, en revenant à bord de la Jeanne d'Arc étaient, toutefois, dans la stupéfaction que des gens aient pu demeurer pendant plusieurs années sur cet atoll où poussent tout juste huit cocotiers, où il n'y a pas une goutte d'eau douce et où le soleil est intolérable ».*